

Décembre 2019

www.ville-taverny.fr

AGENDA 21 33 actions pour une ville durable, engagée et solidaire

Page 8

Un nouveau local associatif aux Lignières

Page 20

Avec Gaëlle Bassagaix, « Bien-manger », une règle d'Or de la diététique





N° 27 Décembre 2019

■ Actualités p 6 - 7

- Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, mode d'emploi
- Modification de la date butoir des inscriptions sur les listes électorales
- Commémoration de l'Armistice du 11 novembre, le devoir de mémoire perdure
- Recensement de la population 2020

Aménagement

p8-9

- · La ville prend soin de son église
- · L'aménagement de la ville au cœur des priorités
- La rue de Saint-Prix a fait peau neuve!

Seniors

p 10

• Une semaine bleue au top!

Dossier

p 11 - 15

• Agenda 21:

33 actions pour une ville durable, engagée et solidaire

Jumelage

p 16

- Taverny renforce ses jumelages
- Feu vert pour le Permis citoyen

■ Sport / Vie associative

p 17

- Taverny labellisée Terre de Jeux 2024
- · Zoom sur l'EKIDEN relais
- · La handi-pétanque a le vent en poupe
- · Les écoles saisissent la balle au bond

Culture

p 18 - 19

- Deux nouvelles classes orchestre dotées d'instruments
- « En cadence », un concert caritatif exceptionnel
- Hommage à Benjamin Godard : la ville n'oublie pas ses célébrités!
- Les élèves du conservatoire à honneur





www.ville-taverny.fr



Application: Ville de Taverny



facebook.com/VilleTaverny.fr



villedetaverny

- Directrice de la publication : Florence Portelli
- Rédaction : Isabelle Hervé
- Conception : Richard Cordenier
- Crédits photos : Service Communication, Adobe Stock et David Bondin
- $\blacksquare \ Photogravure, impression, brochage: L'ARTESIENNE$
- Ce numéro a été tiré à 12 000 exemplaires
- Dépôt légal : Bimestriel 2019
- Imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement.

Le Maire & son équipe à vote écoute

AGENDA DES PERMANENCES

• MME LA MAIRE

À paraître prochaînement sur le site internet de la Ville

• MME BOISSEAU

Adjointe au maire, déléguée aux Solidarités, à l'Action sociale, à l'Insertion et au Handicap Mercredi 15 janvier de 10h à 12h Sur rendez-vous 01 34 18 72 18 CCAS – 105 rue du Maréchal Foch

• MME CHAPELLE

Adjointe au maire, déléguée au Logement et à la Santé Mercredis 8 et 15 janvier de 14h à 16l Sur rendez-vous 01 34 18 41 95 CCAS – 105 rue du Maréchal Foch

• M. CLÉMENT

Adjoint au maire, délégué aux Quartiers • Lundi 13 janvier à partir de 17h Maison des Habitants Georges-Pompidou Sur rendez-vous 01 39 95 54 05 • Lundi 27 janvier à partir de 17h Maison des Habitants Joséphine-Baker Sur rendez-vous 01 39 95 53 85

• M. GLUZMAN

Adjoint au maire, délégué au Personnel, au Développement économique, à l'Emploi, au Commerce et à l'Artisanat Vendredi 31 janvier de 9h à 10h30 Sur rendez-vous 01 30 40 50 42 Hôtel-de-Ville

• M. KOWBASIUK

Adjoint au maire, délégué à l'Éducation, au Périscolaire et à la Petite enfance Les mardis de 16h à 18h Sur rendez-vous 01 30 40 50 90 Hôtel-de-Ville

• MME MICCOLI

Adjointe au maire, déléguée au Sport et à la Jeunesse Samedi 11 janvier de 9h30 à 12h Sur rendez-vous 01 39 95 90 0 svie-associative@ville-taverny.fr Service des Sports – 149 rue d'Herblay

• M^{ME} PRÉVOT Adiointe au maire,

déléguée à la Culture et à la Vie associative Jeudi 16 janvier de 17h à 19h Sur rendez-vous 01 39 95 90 0 svie-associative@ville-taverny.fr Service des Sports – 149 rue d'Herblay



■ Florence Portelli Maire de Taverny Vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France

Chères Tabernaciennes, chers Tabernaciens,

Conformément à la loi préélectorale et soucieuse de respecter la législation en vigueur dans le cadre des prochaines élections municipales fixées au mois de mars 2020, mon édito ainsi que la tribune d'expression libre de la majorité municipale, sont suspendus.

STUDIOCINE Votre cinéma en pratique!

TARIFS DU CINÉMA

Tarif NORMAL: 8.40 €
Tarif ABONNÉ: 5,50 €
Tarif GROUPE: 4 €

Tarif RÉDUIT : 4.50 €

> pour les moins de 18 ans

Tarif RÉDUIT : 6 €

> les moins de 26 ans

> les lycéens

> les étudiants

> les plus de 60 ans

> les demandeurs d'emploi

> Famille nombreuse (sur présentation de leur

carte ou de leur justificatif)

SÉANCES MATIN

> place : **5,50 €**

• SUPPLÉMENTS NUMÉRIQUE 3D:

> + **2,50 €** avec achat de lunettes

> + **1,50 €** sans achat de lunettes

• SÉANCE CINÉ SÉNIORS (le Lundi) : **5** € pour les plus de 60 ans

Types de paiement acceptés: espèces, CB, chèques, cinéchèques, chèques-vacances, chèque cinéma universel.

POUR VOUS ABONNER: RIEN DE PLUS SIMPLE!

Rendez-vous à l'accueil de votre cinéma aux heures d'ouverture et remplissez un petit formulaire.

• 15 € pour une personne

• 20 € pour deux

et BÉNEFICIEZ du Tarif RÉDUIT de **5,50** € au lieu de **8.40** € pendant toute une année!

Cinéma STUDIO CINÉ

207 rue de Paris, 95150 Taverny Tél. 01 39 97 96 50

POUR RESTER INFORMÉ!

N'hésitez pas à télécharger l'application sur Android et IOS. «Cinéma Studio Ciné» sera sur votre mobile pour ne rater aucun programmes et événements!

Et aussi sur:

- Facebook « StudioCiné Taverny »
- Twitter « @Studio Cin 1 »
- Instagram « studiocine 95 »



Vu en ville...





■ 11 OCTOBRE

Nouveaux habitants

62 nouvelles familles ont été accueillies lors de la traditionnelle réception organisée en leur honneur.

L'occasion d'échanger avec l'équipe municipale mais également avec l'ensemble de services communaux présents et de découvrir les nombreuses activités proposées par la Ville.

Nous leur souhaitons la bienvenue!

■ 30 OCTOBRE
Remise de chèque



L'enseigne Lidl, sponsor officiel de la Fédération Française de Handball, qui a entrepris des travaux de rénovation de son magasin a reversé, au titre de sa politique de soutien à ce sport, un chèque à l'association locale de Handball Club Saint-Leu / Taverny pour un montant de 3165 €. La Municipalité était représentée par Régis Gluzman et Vannina Prévot, adjoints au maire de Taverny.







8 NOVEMBRE

Marché du terroir

Beau succès pour ce 2^e marché du terroir nocturne mensuel avec de nouveaux commerçants et producteurs locaux comme la ferme d'Auvers-sur-Oise, des petites surprises comme les macarons maison, les confitures aux saveurs insolites du «bec sucré», la savonnerie artisanale, les

légumes d'antan, le boucher, le fromager et son Neuchâtel, les huiles d'olives et produits de Crète... tant de couleurs, d'odeurs et de saveurs à découvrir. Et toujours la mini-ferme pour les plus petits et les food trucks pour les plus grands (vins et bières bios, tartines et faits maison). Sans oublier un affuteur et de la coutellerie dans la lignée des savoirs-faire d'autrefois.

■ **16 NOVEMBRE**Journée de la parentalité



Quelque 150 personnes ont participé aux ateliers de la journée avec des mentions spéciales pour «Gestes des premiers secours», ateliers de sophrologie, épuisement parental, décompresser après une journée de travail, portage du bébé.... Les toutpetits ont apprécié l'espace de motricité au Théâtre Madeleine-Renaud et le spectacle Tamao avec son atelier de bruitage et les plus grands l'escape game à la médiathèque. Le conseil citoyen des Pins, présent sur la journée assurait quant à lui, la buvette. Une journée riche de rencontres avec des professionnels pour tous et des pratiques utiles pour tisser un lien parental harmonieux.



■ DU **29** NOVEMBRE AU **1**^{ER} DÉCEMBRE

Lignées d'artistes poursuit son envolée

Pour la troisième année consécutive, ce festival dédié à l'art pratiqué en famille a une fois de plus montré sa mesure et révélé les talents de chacun. Des spectacles de professionnels, toujours prestigieux et offrant des duos familiaux inédits, aux prestations «amateurs» parfois décalées, surprenantes, joyeuses, et surtout de tout niveau!



David Blondin

5

Modification de la date butoir des inscriptions sur les listes électorales

Le 31 décembre n'est plus la date limite d'inscription sur les listes électorales.

our pouvoir voter aux prochaines élections municipales fixées les 15 et 22 mars 2020, vous avez désormais jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire auprès du service Vie civil et Citoyenneté au 01 30 40 50 60.

Documents à fournir:

- 1 pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Inscriptions sans rendez-vous.



Decès de **Georges Neveu**

Georges Neveu nous a récemment quittés.

Ancien président du Cosmopolitan Club Tennis de Taverny de 2005 à 2011, vice-président de la

ligue de tennis du Val-d'Oise de 2004 à 2017, figure incontournable de notre tissu associatif local, Georges Neveu avait fait de son engagement, la pierre angulaire du développement du tennis à tous niveaux, consacré en 2005 par la victoire de l'équipe de tennis dames avec un remarquable titre de champion de France!

Ses nombreuses fonctions associatives visant à promouvoir et à défendre le tennis ont été saluées par toutes celles et tous ceux qui l'ont côtoyé. Son souvenir demeurera pour longtemps.

Le maire et vice-présidente de la Région Île-de-France, Florence Portelli, et l'équipe municipale s'associent à la douleur de la famille et expriment leurs condoléances les plus attristées. ■

Reconnaissance de l'**état de catastrophe naturelle**, mode d'emploi

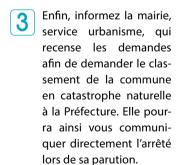
En raison de la forte sécheresse de l'été et de la réhydratation intense des sols à l'automne, vous avez peut-être constaté sur votre maison des fissures dues aux mouvements de terrain ?

DES DÉMARCHES S'IMPOSENT À VOUS :

SUR LES LISTES ÉLECTORALES

- Recensez les dommages sur le bâti et signalez ces faits en priorité et sans délai à votre assureur, afin de savoir si vous cotisez pour ce type de dégâts, car c'est une option facultative dans les contrats d'assurance habitation de base.
- Pour être indemnisé, il faut également qu'un arrêté interministériel de catastrophe naturelle ait été adopté et publié par le gouvernement. Cet arrêté indique :
 - les zones géographiques touchées par la catastrophe naturelle et les périodes au cours desquelles cela s'est passé
 - et la nature des dommages occasionnés par la catastrophe naturelle.
 - Vous disposez alors de 10 jours à partir de la parution de cet arrêté au Journal officiel pour vérifier si votre zone est concernée et pour déclarer le sinistre auprès de votre assurance.

Sachez que l'assureur n'instruira pas votre dossier tant que la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle ne sera pas passée au Journal Officiel





4

Si vous n'êtes pas d'accord avec les conclusions de l'expert de votre assurance, vous pouvez faire un recours personnel dans le cadre assureur/assuré.

Plus d'infos sur: www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3076

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre, le devoir de mémoire perdure

a Ville a commémoré le 101° anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 et rendu hommage à tous les morts pour la France en commençant par la messe du souvenir en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, puis par la cérémonie du souvenir au cimetière de la forêt.

Les associations patriotiques FNACA et la FNAM, les portedrapeaux, les enfants et enseignants de l'école élémentaire Foch et de l'école catholique Sainte-Marie, le Conseil municipal des







jeunes (CMJ), les autorités civiles et militaires ainsi que les élèves du Conservatoire municipal de musique Jacqueline-Robin ont assisté au lever des couleurs et à la lecture des messages.

Les élèves ont ensuite lu des poèmes et des chants pour la Liberté et la Paix, avant le traditionnel dépôt de gerbes. À l'issue de la cérémonie, un dernier dépôt de gerbe a eu lieu devant la plaque des instituteurs morts pour la France durant la Grande Guerre, située place Charles-de-Gaulle. ■

Recensement de la population 2020

À Taverny, le recensement aura lieu du 16 janvier au 22 février 2020.

À quoi ca sert?

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée et les équipements de la ville adaptés.

Comment ça marche?

Un agent recenseur, recruté par la mairie, se présentera chez vous. Il vous remettra vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne sur: www.le-recensement-et-moi.fr Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier reste

possible. L'agent recenseur vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.









Soucieuse de n'oublier aucun quartier et de faire vivre le lien social entre tous les habitants, la Ville a aménagé le local dit «Oxygène» situé en rez-de-chaussée de l'immeuble d'habitation 5 rue Pauline Kergomard, pour un coût de 282 655 € TTC.

e local, d'une surface totale de 150 m², propriété de la Ville, a vocation à devenir un espace de rencontres et de vie au sein du quartier des Lignières.

Il accueillera notamment des réunions de quartier, de syndicats de copropriété ou encore diverses associations locales, dont les activités sélectionnées par la Ville, n'occasionneront pas de gêne pour les riverains telles que:

- Activités sport-santé: gym douce, pilâtes, yoga...
- Activités ludiques: jeux de cartes, jeux de société, club photo...
- Activités éducatives : cours de langue, soutien scolaire.

L'espace comprend deux salles principales, l'une de 30 m², l'autre de 90 m², chacune ayant un accès sur l'extérieur, un espace d'attente, deux sanitaires dont un accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) et des rangements. Les façades vitrées donnent un esprit d'ouverture aux locaux. Les salles, disposant d'un sol souple et de lumière naturelle, pourront être adaptées aux activités grâce à des murs mobiles permettant une flexibilité d'usage. Chaque salle est indépendante grâce aux cloisons mobiles et ce dans le respect des normes visant à recevoir le

public, d'accessibilité et de sécurité (incendie, intrusions, contrôle des accès...).

Un petit office avec évier, petite plaque de cuisson, réfrigérateur et rangements, complète l'espace en configuration ouverte.

Afin de permettre un plus grand confort dans le local, une attention particulière a été portée sur la correction acoustique et l'isolation thermique. Les matériaux choisis sont qualitatifs et pérennes. L'éclairage via des sources LED sur variateurs permettra des économies d'énergie et un confort visuel. Un système de sécurité et de contrôle d'accès, et des volets sécurisent les salles.

Les extérieurs ont également été repensés, ainsi que le traitement de l'espace vert devant le local qui comprend désormais un cheminement piéton accessible aux personnes à mobilité réduite le long de la piste cyclable.

Enfin, la Municipalité a décidé de dénommer le local du nom de **Florence Arthaud** (1957-2015), grande navigatrice française et première femme à avoir remporté la célèbre «Route du rhum» en 1990.

La Ville prend soin de son église

L'église Notre-Dame-de-l'Assomption est le joyau du patrimoine tabernacien. Fière de son église gothique, la ville de Taverny a procédé à son nettoyage complet.

n coup de jeune nécessaire pour lui rendre son éclat avec un dépoussiérage de l'ensemble des surfaces toutes hauteurs, des vitraux et maçonneries, l'enlèvement des toiles, à l'aide d'une nacellearaignée d'une hauteur de 30 mètres et de perches spécifiques grandes hauteurs pour le chœur et têtes de loup.

Sans oublier le nettoyage et l'aspiration du chœur, des rosaces, des bas-côtés, de la nef du transept et triforiums.

L'orgue, les meubles, statues, tableaux, bancs et chaises ont également subi un grand nettoyage pour leur redonner tout leur lustre.

Coût de l'opération : 15 714 €. ■



L'aménagement de la ville au cœur des priorités

l'est le 18 novembre dernier, que la Ville a inauguré l'achèvement de la réhabilitation complète de la résidence «Les Pins» par le bailleur social CDC-



HABITAT pour un montant de 12 millions d'euros avec à la clé, la rénovation de 347 logements, des extérieurs, des façades et des parties communes. Une mobilisation inédite soutenue par la municipalité qui a permis d'améliorer le cadre de vie des habitants sans augmentation de loyer.

Ce même jour, Madame le Maire, en présence de Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président de la Région en charge de l'Aménagement, a signé le Contrat d'aménagement régional (CAR) pour un montant d'1 million d'euros.

Ce contrat subventionne spécifiquement les opérations communales liées à la construction de la nouvelle Maison des habitants Georges-Pompidou, ainsi que le réaménagement des rues des Lilas et de Saint-Prix.



La rue de Saint-Prix a fait peau neuve!

La patience des riverains et des automobilistes aura finalement payé. La rue de Saint-Prix, axe majeur, entre les villes de Beauchamp et de Taverny, a durant trois mois fait l'objet d'une réhabilitation complète.

utre la reprise de la chaussée sur près d'un kilomètre, et le réaménagement du carrefour rue de Saint-Prix et rue Nungesser et Coli par la création d'un plateau surélevé avec des STOP, ce sont aussi les trottoirs, côté Taverny, qui ont été refaits entièrement entre la rue de Beauchamp et l'avenue Cardinale.

Pour la partie comprise entre la rue Claude-Sommer (commune de Beauchamp) et la rue des Fauvettes (commune de Taverny), c'est la réfection des revêtements de la chaussée et des trottoirs comprenant des changements des bordures et caniveaux sur 35 % du



linéaire et mise en accessibilité pour Personne à mobilité réduite (PMR) au niveau des passages piétons existants qui a été entreprise.

Dorénavant et après avoir concerté les riverains, un marquage au sol, une signalisation

horizontale et du mobilier urbain achèvent de sécuriser cette voie de circulation.

Coût total: 693 000 € TTC dont 371 000 € TTC pour la ville

Une **semaine bleue** au top!

À l'occasion de la semaine bleue, nos seniors ont pu profiter du traditionnel déjeuner annuel et de son spectacle brésilien, offerts par la Municipalité.

lus de 1000 personnes sur le week end, ont participé à ce déjeuner festif et pratiqué la samba brésilienne tout en se restaurant.

Mais la semaine bleue, c'est aussi des animations conviviales, de l'information, des sorties... Le défilé costumé à la Résidence Autonomie Jean-Nohain avec les enfants de la Maison des Habitants Joséphine-Baker a remporté un franc succès, chacun retombant un peu en enfance!

Le concours culinaire intergénérationnel «Taverny Chef» a, quant à lui, confirmé sa position d'animation phare. Pour la 5° édition, le concours a permis à des binômes composés d'un jeune et d'un senior de se lancer dans l'exécution d'une recette notée par un jury. Participaient à cette animation, les classes de SEGPA de 4° du collège du Carré-Sainte-Honorine et des élémentaires ULIS de l'école Marcel-Pagnol. Tout cela sous l'œil avisé et bénévole de Laura Saintagne-Portelli, chef du restaurant «le Garde-Manger» qui prodiguait ses précieux conseils aux participants.

Le jury composé pour les élus, de Madame le Maire, de Laetitia Boisseau, en sa qualité d'adjointe au maire déléguée aux Affaires sociales et des représentants des établissements scolaires, a récompensé les jeunes et les seniors pour leurs réalisations.

Un très bon moment intergénérationnel!







Offre de voyages seniors







Circuit découvert en Écosse Du 22 au 28 septembre 2020

Réunion d'information : Jeudi 30 janvier 2020 à 14h Salle du Forum à l'Hôtel-de-Ville (Place Charles-de-Gaulle) Voyages réservés aux Tabernaciens de plus de 60 ans.



Renseignements au Centre communal d'action sociale 105 rue du Maréchal Foch Tél. 01 34 18 72 18

Initiation à l'informatique

Le Centre communal d'action sociale vous propose des cours d'informatique gratuits sur tablette et ordinateur portable.

Les cours sur tablette Android (matériel fourni) auront lieu le mercredi. Une réunion d'information se tiendra le mercredi 8 janvier à 10h au CCAS.

Les cours sur ordinateur portable se feront le jeudi. Une réunion préalable d'information se tiendra le lundi 24 février à 14h.

Merci d'amener votre ordinateur portable.

Contact et inscription au CCAS: 01 34 18 72 18

AGENDA 21 33 actions pour une ville durable, engagée et solidaire





UN PROGRAMME D'ACTIONS ÉLABORÉ EN COMMUN DANS LES FORUMS INTERNES ET LES ATELIERS DE CONCERTATION ÉCOFABRIQUE

Instauré lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992, un Agenda 21 est un projet local qui vise à élaborer un programme d'actions, selon des axes prioritaires préalablement définis par la Ville et le cabinet d'études qui l'accompagne, afin de tendre vers un territoire plus durable et plus responsable.

Objectifs? Disposer d'un véritable outil stratégique à moyen et

long terme pour impulser une dynamique et répondre - avec des actions simples, innovantes et incitatives - aux problématiques diverses que peut rencontrer la Ville: protection de la biodiversité, préservation des ressources, réduction des consommations énergétiques, développement des mobilités douces, propreté urbaine, éco-citoyenneté, etc.

OUELS ENJEUX POUR LA VILLE DE DEMAIN?

3 axes, 10 objectifs, 33 actions concrètes

TAVERNY, UNE VILLE RESPECTUEUSE DE SON ENVIRONNEMENT

- Préserver la qualité, le confort des espaces publics et renforcer la propreté urbaine
- Valoriser le patrimoine local et ses ressources naturelles
- S'engager pour le climat et les énergies renouvelables

TAVERNY, POUR UN BIEN-ÊTRE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

- Développer la mobilité douce
- Favoriser une bonne santé pour tous
- Poursuivre les actions en faveur d'une alimentation durable

TAVERNY, UN TERRITOIRE ENGAGÉ ET INNOVANT

- Encourager des modes de vie et d'habitat éco-citoyens
- Renforcer l'éducation à l'environnement et au développement durable
- Développer des initiatives pilotes en matière de développement durable
- Mettre en place une administration exemplaire













EINDA 2

UN PLAN D'ACTIONS CONÇU AVEC ET POUR TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE

C'est un travail de concertation que la ville a donc engagé avec des forums internes réunissant un groupe de 20 agents municipaux issus de tous services et des élus pour travailler sur «une administration exemplaire», et des ateliers d'un groupe de travail nommé EcoFabrique, constitué de 40 Tabernaciens impliqués et volontaires pour participer à plusieurs réunions de travail sur les axes définis.

Le travail réalisé lors de ces ateliers de concertation visait à inscrire notre action locale dans une dynamique vertueuse et faire en sorte de répondre pleinement aux enjeux environnementaux qui se posent à nous et qui deviennent de plus en plus cruciaux pour notre avenir et celui des générations futures.

Ce plan d'actions entre en résonnance avec les singularités et défis propres au territoire tabernacien. Ainsi, chaque membre de l'EcoFabrique a apporté son expérience, ses compétences personnelles et sa connaissance de Taverny pour avancer efficacement et imaginer des actions concrètes et variées qui engageront tous les acteurs du territoire (associations, institutions, commerçants, entreprises, bailleurs sociaux, écoles, etc.).

Une dizaine d'exemples des 33 actions qui composent notre Agenda 21:

- Réviser le Plan local d'urbanisme (PLU) en intégrant mieux les enjeux environnementaux et l'innovation écologique.
- Encourager la construction et la rénovation de bâtiments à haute qualité environnementale.
- Réduire les îlots de chaleur en ville.
- Faire des espaces publics des lieux exemplaires dans le respect de l'environnement et le civisme.
- Développer et sécuriser le réseau de pistes cyclables.
- Mettre en place des parkings vélos sécurisés dans la ville.
- Continuer à promouvoir et à développer l'alimentation durable dans la restauration scolaire.
- Maintenir une agriculture urbaine.





- Instaurer et renforcer les activités éducatives dans les écoles relatives au développement durable.
- · Créer une ferme pédagogique.
- Optimiser le tri et la revalorisation des déchets organiques dans toute la ville.



Retrouvez toutes les fiches actions de l'Agenda 21 sur le site Internet : http://agenda21.ville-taverny.fr

JEUNES COMME SENIORS, TOUS IMPLIQUÉS!

Il n'y a pas d'âge pour se préoccuper de l'environnement et de l'avenir. Preuve en est la participation volontaire et spontanée de jeunes Tabernaciens lors de la journée **World Clean Up Day**. Munis de gants et de sacs poubelles, ados, enfants et adultes ont nettoyé le bois de Boissy en septembre dernier.

Nos seniors, membres du conseil des seniors, ont aussi planché activement sur un **plan de mobilier urbain** de bancs afin de dessiner des aires de repos pour tous en ville.

Les écoles élémentaires ont mis en place des potagers pour voir au fil des saisons pousser les légumes et les fraises. Des vergers pédagogiques en partenariat avec l'association « les croqueurs de pommes » sont à l'étude pour que les élèves puissent récolter le fruit de leur travail.



UNE JOURNÉE PHARE DE L'AGENDA 21, LA RESTITUTION

À l'occasion de la finalisation de l'Agenda 21, une matinée de plantation a eu lieu le samedi 23 novembre en présence d'élus, des jeunes conseillers municipaux, des membres des conseils de quartier et de la Maison des Habitants Joséphine-Baker, des écoles, et des habitants. Une centaine d'enfants accompagnés de leurs familles sont venus planter malgré la pluie un jeune noisetier, une aubépine, un charme, un hêtre ou un chêne. L'occasion pour beaucoup de laisser leur empreinte et d'apprendre à préserver la nature et l'avenir.





Au total, ce sont près de 900 plantules sélectionnées et prélevées dans les bois de Boissy et des Aulnaies par l'Agence des Espaces verts qui ont été remis en terre, en ville. En effet, la plantation dense et aléatoire des espèces permettra un développement et une reconstitution végétale beaucoup plus rapide que dans des forêts traditionnelles, y compris sur des sols urbains très dégradés, créant ainsi des mini-forêts.

Dotés d'une densité jusqu'à trente fois supérieure à une végétalisation classique, ces petits écosystèmes forestiers joueront un rôle bien plus efficace contre la pollution de l'air, visuelle et sonore, tout en comprenant une biodiversité beaucoup plus importante grâce à l'étagement et à la palette végétale très variée qui les composent.

Cette première plantation n'est que le premier pas, car d'autres miniforêts urbaines verront le jour sur des parcelles entre 100 et 300 m^2 .

Cette action de végétalisation de l'espace public vise à créer des îlots de fraicheur et des écrins de verdure en zone urbaine conformément aux idées remontées lors des concertations des habitants.

Madame le Maire et son adjointe déléguée au Développement durable, Carole Faidherbe, ont ensuite présenté le diagnostic et ses objectifs, et surtout quelques actions phares déclinées à court ou moyen terme. Ce fut également l'occasion de dévoiler la plaque «espace sans tabac», fruit du travail des jeunes élus de la commission environnement.



>> À noter!

OÙ SE PROCURER L'ÉCO-GUIDE?



Imprimé à 3000 exemplaires sur du papier 100% recyclé l'éco-guide, issu des réflexions des membres de l'EcoFabrique, sera disponible en dépôt sur les équipements de la ville, et consultable sur le site de la ville et sur le site de l'Agenda 21 (téléchargement ou feuilletage en ligne sur calaméo).



Dans l'après-midi, les membres de l'EcoFabrique ont proposé des ateliers autour de la création de produits ménagers «maison» et de la réduction des déchets au quotidien à la médiathèque.

TAVERNY DÉCROCHE SA PREMIÈRE FLEUR!

Pour sa première participation au concours régional des «villes et villages fleuris», Taverny a obtenu sa première fleur. Un nouvel label pour notre ville!



Villes et Villages Fleuris



Un résultat qui vient récompenser le travail entrepris depuis quelques années par la municipalité dans le fleurissement de la ville et l'entretien et la valorisation des espaces verts, mais aussi dans la mise en place de pratiques durables dans la gestion

quotidienne du territoire, et d'animations autour de l'environnement à destination des habitants autour de l'environnement; des critères qui rentrent pleinement en compte dans l'avis du jury depuis maintenant plusieurs années.



3 questions à...

CAROLE FAIDHERBE

Adjointe au maire déléguée au Développement durable

Pourquoi la Ville s'est-elle lancée dans la démarche d'un Agenda 21 ? À quels objectifs répond-elle ?

Il faut rappeler qu'aucune obligation légale n'existe pour contraindre les collectivités à engager l'élaboration d'un Agenda 21. Sa mise en place est uniquement le fruit d'une volonté de la municipalité.

Cet Agenda 21 s'inscrit dans la continuité des nombreuses actions durables qui étaient déjà déployées par la Ville. En plus de proposer un cadre qui rend visible et met en cohérence ces actions, notre Agenda 21 ambitionne de mettre en place des initiatives à court, moyen et long terme, qui pérennisent notre engagement pour l'environnement et qui vont plus loin en proposant des solutions qui répondront, à notre échelle, aux enjeux environnementaux et durables cruciaux auxquels nous devons faire face.

C'est un outil indispensable pour structurer et donner une feuille de route à l'action publique.

Associer le plus grand nombre à son élaboration était une volonté municipale. Comment cette participation s'est déroulée ?

Dès le début, nous avons souhaité que la construction de cet Agenda 21 se fasse en étroite collaboration avec tous les acteurs du territoire. C'est ainsi que les habitants ont pleinement pris part à cette démarche en mettant à profit, lors de plusieurs ateliers de concertation, leurs compétences propres et leur expérience de Taverny au quotidien. Nous avons ainsi pu réfléchir autour de leur vision pour Taverny et travailler sur leurs propositions pour améliorer le cadre de vie.

Tous les acteurs de la ville ont été mis à contribution dans cette démarche participative, y compris les jeunes qui, via les écoles ou le Conseil municipal des jeunes, ont travaillé à des projets très concrets qui impactent positivement Taverny. Je profite de l'occasion pour tous les remercier et les féliciter pour leur implication et leur engagement qui font vivre cet Agenda 21.

Comment les Tabernaciens pourront ils concrètement se l'approprier?

L'élaboration de notre Agenda 21 est terminée, mais sa réalisation et son suivi ne font que commencer. Les Tabernaciennes et les Tabernaciens peuvent continuer à y participer via le site internet de l'Agenda 21. C'est une véritable plateforme pour y trouver des ressources documentaires et pour y partager ses conseils, ses trucs et astuces, afin que chacun, au quotidien, puisse s'engager pour notre planète à la hauteur de son temps et de ses moyens. Une belle manière d'agir ensemble, et de manière progressive.

Nous comptons aussi sur nos concitoyens pour participer aux actions qui seront mises en place et pour continuer à donner leur avis, afin de faire évoluer et d'enrichir en permanence notre Agenda 21 qui doit être celui de tous les habitants.

Taverny renforce ses jumelages





Parce que voyager, s'ouvrir à d'autres cultures et d'autres langues fait partie de l'éducation et de la démocratisation culturelle, la ville de Taverny qui compte déjà des jumelages avec les villes de Lüdinghausen en Allemagne, Sedlčany, en République Tchèque, Prato en Italie, a renforcé et diversifié ses accords de jumelage en concluant un partenariat avec la ville de Burriana en Espagne et bientôt un autre avec le Portugal.

ans le cadre de ces jumelages, le partenariat culturel avec la ville de Prato en Italie, lancé en 2015, a récemment donné lieu à un séjour pendant les vacances de la Toussaint, d'une délégation tabernacienne d'élèves du conservatoire.

Après un temps d'accueil républicain par Matteo Biffoni, maire de Prato et Simone Mangani, adjoint au maire délégué à la Culture, les jeunes tabernaciens ont été accueillis par leurs familles toscanes. Après les premières répétitions musicales avec le conservatoire de Prato en vue d'un concert franco-italien, la délégation a visité la capitale toscane: Florence.

Point d'orgue de la réussite de ce partenariat culturel et artistique, le magnifique concert donné en l'église San Francesco par le conservatoire municipal de musique et de théâtre Jacqueline-Robin de Taverny et la Scuola di Musica Giuseppe-Verdi Prato.

Feu vert pour le Permis citoyen

Sur 22 dossiers de candidatures, 20 jeunes, majoritairement lycéens et étudiants tabernaciens ont démarré leur engagement « citoyen » au début du mois de novembre.

ucie Miccoli, adjointe maire déléguée au Sport et à la Jeunesse, les ont reçus ce jeudi 5 décembre en début de soirée, pour échanger avec eux sur leurs parcours et motivation en toute convivialité.

Florence Portelli les a félicités pour leur engagement au sein des services. « *On reçoit davantage en donnant de son temps aux autres* » a-t-elle souligné.

Rappelons en quoi consiste le dispositif: il permet une aide au financement d'un projet personnel (permis de conduire, bourse d'études,...) en échange d'une action en faveur de la collectivité (aide aux devoirs, personne dépendante, etc.). Ces bénéficiaires du dispositif sont ravis de leur engagement citoyen qui leur donne un véritable coup de pouce, les aidant ainsi pour l'obtention du permis de conduire tout en leur permettant de belles rencontres humaines très valorisantes au sein des structures municipales aussi bien dans les Maisons des Habitants, pour l'aide aux devoirs

qu'à la Résidence autonomie Jean-Nohain, pour des actions intergénérationnelles.

Cette deuxième édition affiche «complet» et sera reconduite l'an prochain. \blacksquare



a Ville de Taverny est fière d'avoir obtenu, grâce à l'implication de l'ensemble du tissu associatif et sportif, et à son ambitieux projet de future piscine olympique intercommunale, répondant aux attentes des clubs sportifs et des acteurs éducatifs le label «Terres de Jeux». Taverny s'engage ainsi à développer des actions pour promouvoir le sport et les Jeux Olympiques auprès des Tabernaciens, dans le respect de la Charte Olympique et de la Charte éthique de Paris 2024. Les villes labellisées pourront également devenir «Centre de préparation aux Jeux» et ainsi accueillir des délégations étrangères au sein de leurs infrastructures.

Plus que jamais, le partenariat entre la Ville et les associations est de porter haut les valeurs du sport et les couleurs des jeux olympiques, en proposant toujours plus de sport dans la vie des habitants:

- Plus de sport pour l'éducation, la santé, l'inclusion,
- Plus de sport durable et responsable,
- Plus de sport accessible à tous, sans distinction aucune,
- Plus de sport pour vivre des émotions uniques. Ensemble, inscrivons Taverny dans la belle dynamique des Jeux de Paris 2024. ■

Zoom sur L'Ekiden Relais

algré un temps maussade, les équipes en lice pour l'Ekidenrelais du 6 octobre 2019 étaient nombreuses et bien présentes, encadrées par des signaleurs bénévoles sans qui cette course ne pourrait se faire. Sur 42 km, les 146 coureurs se sont passés le relais, et ont traversé routes, plaines, forêts...

Les départs des courses enfants «l'envol des moineaux» et de la «run & bike» ont démontré l'enthousiasme de la jeunesse. La matinée s'est conclue par la tradition-



nelle remise des récompenses en présence de Madame le Maire et de Lucie Miccoli, adjointe déléguée au Sport et à la Jeunesse.

Les écoles saisissent la balle au bond



À l'initiative de la Ville, un partenariat a été mis en place entre le CC Tennis Taverny et les écoles et approuvé par l'inspection académique. Ce projet permettra aux élèves tabernaciens de bénéficier de cours de tennis.

Laurent, éducateur de l'Ecole municipale des sports (EMS), apportera un soutien pédagogique à l'éducateur diplômé du club en charge des séances.

Les cours seront organisés par classe, le lundi de 14h à 15h et de 15h à 16h.

L'école Verdun sera la première école a en bénéficier. De nouveaux créneaux le mardi après-midi devraient s'ouvrir d'ici 2020.

La **handi-pétanque** a le vent en poupe

eau succès pour ce premier Trophée Handi-Pétanque Intergénérationnel à l'initiative du Conseil de quartier «Le Temps des Cerises» en collaboration avec le CCAS qui a permis de promouvoir le sport pour tous, quelque soit son handicap.

Le tournoi s'est déroulé dans la bonne humeur sur le terrain de pétanque du complexe sportif Jean-Bouin.

Merci aux nombreux bénévoles, à Patrick Huchede et les membres de l'association des Boulistes de Taverny, à Ludo De Luca et les



membres de l'association les Gentleman's, Jean-Claude Turlan et ses membres de la Fédération française du sport en entreprise du Val-d'Oise (FFSE95) et aux membres de l'APAJH.



Deux nouvelles classes orchestre dotées d'instruments

a ville de Taverny, représentée par Madame Prévot et Monsieur Kowbasiuk, adjoints au maire respectivement à la culture et à l'Education, ont remis aux élèves de CM1 « classe orchestre » de l'école élémentaire René-Goscinny, les cuivres (cors, trompettes) et pour l'école élémentaire Louis-Pasteur, les cordes frottées (violons, altos, violoncelles, contre-basses), achetés conjointement par la Ville et par l'association « Orchestre à l'école ».

Cette cérémonie officielle de remise des instruments a permis

aux élèves et à leurs parents de prendre la mesure de l'aventure à laquelle ils participent. Car outre l'enseignement artistique, la musique forme au bien vivre-ensemble, à devenir un citoyen responsable et favorise la réussite scolaire.

Elèves et enseignantes ont donc reçu avec fierté leur instrument dont ils devront prendre soin pendant les deux ans de pratique en orchestre. Premier concert prévu en juin au kiosque. On vous y attend nombreux!

«En cadence», un concert caritatif exceptionnel

Taverny s'associe à la prestigieuse Musique des Troupes de Marine qui donnera un grand concert caritatif au profit des militaires blessés et des familles de soldats morts au combat.

omposée de 55 musiciens, la Musique des Troupes de Marine voit le jour à Rochefort en 1945 sous forme de fanfare. Placée sous la direction du lieutenant Jean Avignon, elle s'installe en 1946 avec le 3^e Bataillon d'Infanterie Coloniale à Versailles, puis à Maisons-Laffitte.

Sa première sortie officielle a lieu à Paris le 14 juillet 1946. À la fin de l'année 1947, la fanfare augmente son effectif, prend l'appellation de musique, s'installe à la caserne « Clignancourt », siège de l'État-major de la 1^{re} Demi-brigade Coloniale, et s'inscrit au rang des quatre plus grandes formations musicales des armées. Redevenue « Musique des Troupes de Marine » en 2016, elle est stationnée au camp de Versailles-Satory.



posée e très

Ambassadrice de l'Armée de Terre, cette phalange composée de musiciens professionnels, contribue au prestige de très nombreuses cérémonies officielles en France et dans le monde.

Venez écouter et admirer ces musiciens talentueux le mercredi 29 janvier à 20h30 au Théâtre Madeleine Renaud.

Réservations en ligne sur le site de la ville. Tarif unique : 5 €

Les élèves du conservatoire à l'honneur



Hommage à Benjamin Godard: la ville n'oublie pas ses célébrités!





our fêter le 170° anniversaire de la naissance du compositeur tabernacien, Benjamin Godard, la Ville, avec le concours du conservatoire Jacqueline-Robin, a proposé un remarquable concert sur des œuvres de Godard, Saint-Saëns et Fauré et une mise en scène de la vie du musicien sur des textes interprétés par les élèves de la classe théâtre de Karine Bracchi.

Durant la semaine précédant le concert le public a pu découvrir l'exposition consacrée au compositeur, composée de gravures, livres, partitions, objets personnels, prêtés par la famille.





Avec **Gaëlle BASSAGAIX**, «Bien-manger», une règle d'or de la diététique



Gaëlle BASSAGAIX, diététicienne-nutritionniste

Adresse du cabinet : 27 avenue de la Gare Tél. 01 79 35 09 70 Port. 06 63 32 13 43

Ouverture du lundi au samedi, de 9 h à 20 h uniquement sur rendez-vous.

Site:



UN PARCOURS ATYPIQUE

Gaëlle BASSAGAIX, 52 ans s'est orientée vers le métier de diététicienne par inclinaison après avoir exercé plusieurs professions: hôtesse de l'air puis un poste dans l'import-export.

Après un licenciement économique en 2013, elle s'est reconvertie vers la diététique, une passion qu'elle porte en elle depuis longtemps et qui s'est révélée après un bilan de compétences.

Elle obtient un BTS diététique qui lui permet d'exercer sa passion. Tabernacienne depuis 25 ans, elle choisit pendant 4 ans, d'aller à la rencontre de ses patients à leur domicile, puis ouvre son cabinet à Taverny. Elle y prône l'équilibre alimentaire et prodique des conseils adaptés

selon chaque situation. À l'écoute, elle s'adapte à toute pathologie. Toute personne, bien-portant, sportif, enfant, parent, personne âgée, peut avoir besoin, un jour, de modifier sa façon de se nourrir.

Excédent ou perte de poids, diabète, cholestérol, bilan sanguin demandant un suivi, allergie alimentaire, ou régime spécial suite à un problème cardiaque ou à une maladie, sont autant de raisons pour apprendre à retrouver une alimentation équilibrée et adaptée, nécessaire à une bonne santé.

La diététicienne vous conseillera sur les aliments et portions qui conviennent à chacun tout en conservant le plaisir de manger sans créer de sensation de frustration. Si la perte de poids est l'enjeu de la consultation, elle se fait lentement et progressivement et du coup, le poids perdu n'est pas récupéré! «Il n'y a pas de recette miracle, tout se passe dans l'équilibre alimentaire sans créer de fringale» confie Gaëlle BASSAGAIX.

Sa première consultation dure entre une heure et une heure trente afin de bien établir le diagnostic. Les consultations qui suivent durent entre une demi-heure et quarante cinq minutes. Elle se déplace toujours à domicile à la demande des patients. Parlant anglais couramment, les personnes anglosaxonnes sont également les bienvenues.

Les propos des différents groupes politiques n'engagent que leurs auteurs.

Groupe de la majorité

Une nouvelle énergie pour Taverny

Chères Tabernaciennes, chers Tabernaciens,

Conformément à la loi préélectorale et soucieux de respecter la législation en vigueur dans le cadre des prochaines élections municipales fixées au mois de mars 2020, l'édito de Madame le Maire ainsi que la tribune d'expression libre de la majorité municipale, sont suspendus.

Groupes de l'opposition

Europe Écologie les Verts

Lui ope Lcologie les vei

Blague à Toto

Inévitablement le thème de l'écologie sera central dans la prochaine élection municipale. Et évidemment les candidats potentiels vont dans leurs engagements développer la thématique environnementale. Les prétentions, affichées ici et là, prennent mal en compte deux considérants de plus en plus prégnants: la baisse des moyens financiers des communes et leur perte d'autonomie au profit des intercommunalités. Bien sur l'exercice que représentent les élections municipales incitera certains à en rajouter sur leur catalogue à l'encontre de toute cohérence personnelle, productiviste à Paris, écologiste à Taverny. Pourquoi pas ? Mais avec quelle ambition ? Pour nous Verts/EELV il nous semble qu'à tous les niveaux politiques, l'urgence écologique doit être déclarée. Les tabernaciens ne se laisseront pas entraîner dans une sorte de blaque à Toto qui à terme ne les fera certainement pas rire.

Albine Caillié

Taverny Socialiste Écologique Citoyenne

«AGENDA 21»:

UNE COMMUNICATION TARDIVE CONTREDITE PAR LES ACTES DE LA MAJORITÉ

À l'approche des élections, les publications de la ville font la propagande de l'« agenda 21 ». Promesse de campagne nous dit-on, alors que rien n'a été fait pendant 5 ans.

Quelques exemples de nouveaux ratés qui s'ajoutent au bétonnage sans ambition écologique:

- Vous pouvez constater que les revêtements des parkings récemment faits ou en cours sont bitumés (école Sainte-Marie, carré Sainte-Honorine) alors que nous aurions dû employer des revêtements perméables. Le parking Sainte-Honorine est construit au prix de l'abattage d'arbres sains.
- Lors des travaux (école Verdun) ou des nouvelles constructions (le pôle médical), il n'y a pas eu d'intégration de panneaux solaires dans les toits pour produire l'eau chaude et ou du courant électrique.
- Les propriétaires qui ont reçu une aide publique de la commune pour ravalement ne sont pas incités à faire une isolation thermique de leur habitat.
- Les achats ou remplacement de véhicules ne priorisent ni l'électrique, ni l'hybride.

C'EST DE BON SENS ET D'ACTES « ÉCOLOGIQUES » dont nous avons besoin!

En cette fin d'année, nous vous souhaitons de bonnes fêtes et nos meilleurs vœux pour 2020. Gérard Dagois

Front de Gauche

Tribune non communiquée dans les délais

Taverny Bleu Marine

Hommage à Benjamin Godard

Je tiens à vivement féliciter l'ensemble des acteurs du Conservatoire municipal et de la Médiathèque pour le magnifique hommage qu'ils ont rendu à notre compositeur tabernacien Beniamin Godard, à l'occasion du 170° anniversaire de sa naissance.

Alors qu'elle figurait sur le carton d'invitation de cet évènement, Madame la Maire a brillé ce soir-là par son absence, attitude extrêmement blessante pour celles et ceux qui avaient préparé ce concert, ainsi que pour les représentants de la famille Godard qui étaient là.

Lorsque Florence Portelli a été élue Maire en 2014, j'étais persuadé que, musicienne, elle aurait à cœur de découvrir notre grand compositeur tabernacien et de faire connaître son immense œuvre musicale, ce qu'avait fait avec grand dynamisme son prédécesseur feu Maurice Boscavert. Malheureusement c'est tout le contraire qui s'est produit. En 6 ans de mandat, la municipalité de Taverny n'aura organisé que 2 évènements, dont un à mon initiative, en l'honneur de Benjamin Godard. Le nom de Benjamin Godard n'aura même pas été proposé pour notre Conservatoire municipal, alors qu'il est incontestablement le grand virtuose de notre commune . . . C'est bien malheureux d'être élu Maire mais de ne pas s'intéresser à la culture et à l'histoire de Taverny. Benjamin Godard devrait être à Taverny ce que Jean Gabin est à Mériel ou ce que Vincent van Godh est à Auvers-sur-Oise. . .

Malheureusement, il est volontairement et scandaleusement maintenu dans l'oubli par ceux dont le devoir devrait être justement de l'honorer.

Alexandre SIMONNOT - 06 62 34 28 19 simonnot.fn@gmail.com

Contacts & adresses des services municipaux

■ Atelier municipal d'arts plastiques 14 allée des Cavelines Tél. 01 30 40 79 53 Port. 06 11 35 26 46

■ Centre communal d'action sociale 105 rue du Maréchal Foch Tél. 01 34 18 72 18

■ Conservatoire municipal

- 174 rue de Paris (siège administratif) Tél. 01 30 40 27 09
- 44 rue de Montmorency Tél. 01 39 60 16 53

■ Hôtel-de-Ville 2 place Charles-de-Gaulle Tél. 01 30 40 50 60

- Lundi de 13 h 30 à 17 h 30
- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- · Samedi de 9h à 12h.

Jeunesse

6 rue du Chemin Vert de Boissy Tél. 01 34 18 17 12 Maison des Habitants Georges-Pompidou Tél. 01 39 95 54 05
 Maison des Habitants Joséphine-Baker Tél. 01 39 95 53 85

■ Maison de la Petite enfance

9 rue du Chemin Vert de Boissy Tél. 01 30 40 58 40

■ Médiathèque «Les Temps Modernes»

7 rue du Chemin Vert de Boissy Tél. 01 30 40 55 00 www.les-temps-modernes.org

■ Piscine intercommunale

Square Georges-Vallerey Tél. 01 34 50 34 70

■ Police municipale

2 rue des Charmilles Tél. 01 78 70 52 53

■ Service Scolaire 2 place Charles-de-Gaulle Tél. 01 30 40 50 90

■ Sports - Vie associative 149 rue d'Herblay Tél. 01 39 95 90 00

■ Théâtre Madeleine-Renaud 6 rue du Chemin Vert de Boissy Tél. 01 34 18 65 10

Taverny'Scope

Prochaines manifestations et animations culturelles et sportives



■ Mercredi 8 janvier de 15h à 17h3o

JEUX DE SOCIÉTÉ

Encadrés par l'équipe de la médiathèque. Découverte des règles et modes d'emploi de jeux de plateaux, jeux de cartes, jeux de dés

Médiathèque

À partir de 4 ans

Entrée libre - Nombre de places limitées

Mercredi 8 janvier à 10h

DANSE / OBJETS EN MOUVEMENT / VIDÉO

UN PETIT COIN DE CIEL

Une fantaisie visuelle et dansée dédiée au très jeune public! Par la chorégraphe du spectacle SI ÇA SE TROUVE, LES POISSONS SONT TRÈS DRÔLES (vu précédemment à Taverny).

Tout public dès 18 mois - Durée : 35 minutes

Théâtre Madeleine-Renaud

■ Mercredi 8 janvier de 18h3o à 20h3o

4/8 CONFÉRENCES **SUR L'ART CONTEMPORAIN**

Médiathèque

3 € la conférence pour les Tabernaciens et 7 € pour les

Inscriptions obligatoires auprès de la Médiathèque Renseignements service Événementiel 01 34 18 65 19

Samedi 11 janvier de 11h à 13h

CONFÉRENCE PHILO

Est-il possible d'être heureux en temps de crise? Animée par Claude Obadia, agrégé de philosophie.

Médiathèque

Entrée libre, réservation - 01 30 40 55 00

■ Dimanche 12 janvier de 8h3o à 16h

BOURSE NUMISMATIQUE

Salle des Fêtes-Place Charles-de-Gaulle

Entrée libre

Renseignements et inscriptions:

tavernumis@hotmail.fr

■ Dimanche 12 janvier à 16h

CHAT NOIR! CABARET DES POÈTES ET **DES GUEUX**

CABARET - Tout public

Sept comédiens musiciens et chanteurs rouvrent les portes du vieux cabaret pour y trouver intacte une verve folle et audacieuse!

Théâtre Madeleine-Renaud

■ Mercredi 15 janvier de 16h à 18h

ATELIERS FILM D'ANIMATION

Pour les 8-12 ans - 10 enfants par atelier Par Marco Marchetti de l'association Ciné-Mobile Le Phénakistiscope est une machine inventée à la naissance du cinéma, dont la technique (l'animation d'images autour d'un rond en papier) permet de créer des boucles d'animation rigolotes.

Médiathèque

Entrée libre, réservation indispensable

Du 16 janvier au 22 février

RECENSEMENT D'UNE PARTIE DE LA POPULATION POUR L'INSEE

Participation obligatoire des personnes concernées. Un agent recenseur muni d'une carte officielle passera remettre les documents à remplir. Répondez sur Internet, c'est encore plus pratique : lerecensement-et-moi.fr

■ Vendredi 17 janvier à 20h30

THÉÂTRE

«FIGURES IN-SOUMISES:

SIMONE VEIL ET FEDERICO GARCIA **LORCA**»

Par la Compagnie Le Nez en l'Air

Médiathèque

Entrée libre, réservation indispensable

Samedi 18 Janvier à 20h

PIANO OUVERT

Concert des classes de piano (classique, contemporain, traditionnel, jazz), à 2, 4, 6 et 8 mains

Médiathèque

Réservations indispensables - Tél. 01 39 60 16 53

Samedi 18 janvier à 20h30

THÉÂTRE VISUEL / GAG - Tout public

THE GAG FATHERS: AT THE GAG PALACE

Comédiens, clowns, mimes, bruiteurs, poètes et performers déploient sur scène une énergie explosive. Des situations incongrues dans un rythme endiablé pour un spectacle intersidérant!

Théâtre Madeleine-Renaud

■ Jeudi 23 janvier à 17h30

THÉ DANSANT

Salle des Fêtes – Place Charles-de-Gaulle Renseignements et inscriptions au CCAS Entrée 10 ϵ - 5 ϵ pour les Tabernaciens

■ Vendredi 24 janvier à 20h15

LES RÉCITALS DU VENDREDI

Audition d'élèves de fin de 2^e et 3^e cycles du conservatoire Auditorium Benjamin Godard

Entrée libre

24 janvier 2020 à 15h30

LES VENDREDIS CINÉ

« PETIT PAYSAN »

De Hubert Charuel (drame, Fr., 2017, coul., 1h26) avec Swann Arlaud et Sara Giraudeau

Médiathèque

Entrée libre, réservation conseillée

■ Vendredi 24 janvier à 20h30

CIRQUE & ARTS NUMÉRIQUES - Tout public dès 12 ans

BURNING

(JE NE MOURUS PAS ET POURTANT NULLE VIE NE DEMEURA)*

Un objet scénique singulier, entre cirque documentaire et poésie chorégraphique!

Représentation à l'Espace Culturel L'Orange Bleue* d'Eaubonne

Samedi 25 janvier à 14h

UNE HISTOIRE DE L'OPÉRA

Concert par les élèves de 1er cycle des classes de violon et alto du conservatoire

Médiathèque

Réservations indispensables - Tél. 01 39 60 16 53

Dimanche 26 janvier à 16h

CONCERT - ÉVÉNEMENT - Tout public

AMEL BENT: L'AUTRE TOUR

Un nouvel album et un cœur qui repart; plus qu'un retour, de sont des retrouvailles avec un public fidèle depuis 15 ans à l'une des plus belles voix de la chanson française.

Théâtre Madeleine-Renaud

Renseignements et réservations o1 34 18 65 10 et sur www.ville-taverny.fr

Mercredi 29 janvier à 20h30

CONCERT CARITATIF - Tout public

LA MUSIQUE DES TROUPES

DE MARINE: EN CADENCE!

Des musiciens talentueux pour un concert entre tradition populaire et modernisme!

Théâtre Madeleine-Renaud

Tarif unique: 5€, hors abonnement

Les fonds récoltés seront entièrement reversés au profit des blessés et des familles de soldats morts au combat.

■ Vendredi 31 janvier de 9h à 14h

ATELIER CUISINE SENIOR

Atelier pour les 60 ans et plus

Thème: Le diabète

Animé par un chef de cuisine et une diététicienne, un vendredi par mois.

Cuisine de l'Hôpital le Parc

Renseignements Service Prévention au CCAS

Service Petite enfance de la ville de Taverny Lieux d'Accueil Enfants Parents En alternance sur 2 lieux: Maison de la petite enfance « Minipousses » Crèche familiale les Sarments Espaces de rencontres et d'échanges autour du jeu pour les enfants, de la naissance à 4 em, accompagné d'un ou deux parents, futurs parents (ou d'un membre de la familie). Activate de la reite particular de la company de la

NAISSANCES

- Livio RAMBOUR, né le 31 juillet 2019
- Marwa BOUSSARAM, née le 31 août 2019
- Rima EL ALOUI, née le 9 septembre 2019
- Ritaj EL KHAZZAR, née le 17 septembre 2019
- Maé BODIER PIPA, né le 20 septembre 2019
- Léa JACQUET-PIERROULET, née le 23 septembre 2019
- Samuel BOURGEONNEAU GLITZNER, né le 26 septembre 2019
- Éva BRICOUT, née le 26 septembre 2019
- Victoria SEIXAS DINIS, née le 1er octobre 2019
- Claire-Elizabeth LEREBOURS, née le 12 octobre 2019
- Diamond BERNARD, né le 26 octobre 2019
- François SANTUS, né le 27 octobre 2019
- Joy LARDY, née le 27 octobre 2019
- Sarah ARABI, née le 31 octobre 2019
- Alisha OYINI, née le 19 novembre 2019
- Lola DA SILVA FLORES, née le 21 novembre 2019
- Yassine TROJET, né le 23 novembre 2019

MARIAGES

- Feriel ATTAF et Filipe DA SILVA, le 28 septembre 2019
- Kelly RIBERO et Jérémy BARBIER, le 28 septembre 2019
- Catherine SANGLARD et Thierry BOISSEAU, le 28 septembre 2019
- Gilda LUBARINO DE AMORIM et Philippe MIAS, le 5 octobre 2019
- Faïza AKERMI et Sofiane BERBAR, le 5 octobre 2019
- Elodie MONMAHOU et Arnaud MERMET, le 5 octobre 2019 • Delphine GUARDOS et Joannic LE GOUAILLE, le 19 octobre 2019
- Sophie HUREL et Gaël LE GOFF, le 26 octobre 2019
- Virginie CARRE et Raphaël CARTON, le 16 novembre 2019
- Véronika RUDNYTSKA et Serhii KACHANIVSKYI, le 23 novembre
- Tine HEIREMANS et Ludovic BONANNI, le 23 novembre 2019
- Olga FISSEUX et Laurent MARTIN, le 23 novembre 2019
- Ashley ALVES et Redon MALANDA, le 25 novembre 2019

DÉCÈS

- Marcel GUILMART, décédé le 9 juin 2019 à 91 ans
- Eliane PEAN née DEBONNAIRE, décédée le 12 septembre 2019 à 69 ans
- Youcef MENANA, décédé le 20 septembre 2019 à 79 ans
- Claudine LEFEBVRE née GILLERON, décédée le 27 septembre 2019 à 89 ans
- Marcelle MARTIN, décédée le 28 septembre 2019 à 91 ans
- Agnès BERNIER née STEIN, décédée le 1^{er} octobre 2019 à 89 ans
- Claude DE MOERLOOSE née CHAZELAS, décédée le 1^{er} octobre
- Samia CHTIOUI née HAMROUNI, décédée le 5 octobre 2019 à 48 ans
- Marguerite DECHAUMONT née SIRVIN, décédée le 12 octobre 2019 à 94 ans
- Ana Maria FERNANDEZ GUILLEN née GARCIA ORTIZ, décédée le 24 octobre 2019 à 94 ans

Meilleurs Voeux





vous présentent leurs meilleurs vœux

